



Tourriers, le 15 janvier 2021

Communication à l'attention des maires de Cœur de Charente :

Christian CROIZARD, Président

Jean-Marc DE LUSTRAC, Vice-Président en charge de la santé

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les maires,

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la COVID 19, vous avez reçu mardi 12 janvier dernier un courrier de la Préfecture de la Charente et de la délégation Charente de l'ARS précisant des éléments de cadrage sur l'organisation des centres de vaccination en Charente.

Pour résumer très succinctement, voici le phasage de vaccination :

Phases	Cibles prioritaires	Démarrage de la campagne de vaccination
Phase 1 :	Résidents d'établissements accueillant des personnes âgées, personnels soignants*, aides à domiciles*, pompiers* <i>*selon conditions d'âge et vulnérabilité</i>	A compter du 11 janvier 2021
Phase 2 :	Personnes vivant à domicile âgées de + 75 ans <u>Puis</u> Personnes vivant à domicile âgées entre 65 et 74 ans	A compter du 18 janvier 2021
Phase 3 :	Autres tranches de la population	A compter du printemps 2021

Afin que vous puissiez, le cas échéant, communiquer et mieux cibler les personnes vivant à domicile des tranches d'âges suivantes :

- ✓ + de 75 ans
- ✓ De 64 à 75 ans

Je vous invite à recenser à partir des listes électorales, du plan canicule ou d'un éventuel plan de sauvegarde les personnes des 2 catégories d'âge précitées.

Par suite, je vous remercie de bien vouloir **nous communiquer le nombre de personnes identifiées pour chaque catégorie d'âge** afin d'envisager dans les meilleures conditions le déploiement des centres de vaccination à la lumière des effectifs que vous voudrez bien nous transmettre par retour de mail, dans les plus brefs délais.

Nom de la commune	Nombre de personnes > 75 ans	Nombre de personnes entre 64 et 75 ans
..... Aussac-Vadalle 37 63

Par ailleurs, si vous envisagiez de communiquer, par courrier (ou par dépôt en boîte aux lettres) auprès de vos administrés concernés, sur la localisation ou les contacts utiles concernant les centres de vaccination en Charente ouverts au 18/01/2021, je vous adresse un flyer pouvant être communiqué à toutes fins utiles. **Pour connaître en temps réel les contacts et lieux de vaccination en Charente et les liens pour prendre rdv en ligne, je vous invite à vous connecter à [www.sante.fr](http://www.sante.fr/https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html#dep-16)**

A ce jour, sur Cœur de Charente un centre de vaccination sera opérationnel à compter du 18 janvier à Aigre dans l'enceinte de la Maison de santé communautaire grâce à la collaboration du centre départemental de santé, des professionnels libéraux et avec un appui logistique de la commune d'Aigre.

L'organisation et le déploiement des centres de vaccination en Charente sont bien entendu susceptibles d'évoluer dans les prochaines semaines afin d'organiser dans les meilleures conditions la campagne de vaccination en Charente.

Nous vous remercions de votre contribution et restons à votre disposition pour plus d'informations sur l'organisation.

*Christian CROIZARD,
Président CC Cœur de Charente*

*Jean-Marc DE LUSTRAC,
Vice-Président Santé CC Cœur de Charente et PETR du Pays du Ruffécois*